



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40  
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat  
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

## **PAR COURRIEL**

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Madame Elisabeth Baume-Schneider  
Conseillère fédérale  
Inselgasse 1  
3003 Berne

*Courriel* : [aufsicht@bag.admin.ch](mailto:aufsicht@bag.admin.ch)  
[gever@bag.admin.ch](mailto:gever@bag.admin.ch)

*Fribourg, le 2 juin 2026*

2026-554

### **Consultation sur la révision totale de l'ordonnance du DFI sur la mise en œuvre de la compensation des risques dans l'assurance-maladie (OCoR-DFI)**

Madame la Conseillère fédérale,

Dans l'affaire susmentionnée, nous nous référons à votre courrier du 6 mars 2026.

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg vous remercie pour l'établissement du dossier et la tenue de la consultation. Il soutient le projet et n'a pas de remarques particulières à formuler.

Nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Au nom du Conseil d'Etat :**

Philippe Demierre, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

*L'original de ce document est établi en version électronique*

**Copie**

—

à la Direction de la santé et des affaires sociales ;  
à la Chancellerie d'Etat.